

## **1982-1988**

### **PRÉSIDENT – DAVE MAHONEY**

#### **1982-1983**

Les fonctions du directeur exécutif sont décrites lors du rapport annuel. Après avoir réglé des besoins prioritaires lors de son arrivée (novembre 1980), il assume de façon plus spécifique la totalité de ses fonctions.

Un renouveau semble poindre à l'horizon : les affiliations recommencent à augmenter.

Sur le plan compétitif, les Jeux du Canada qui se tiennent au Saguenay/Lac St-Jean offrent un spectacle des plus remarquables. Cette année est particulièrement marquée par de grands succès des représentants québécois aux compétitions internationales (citons Louis Jani, médaille de bronze au Championnat du monde universitaire en Finlande, une médaille d'argent à la Coupe Kano et une autre à la Coupe de Hongrie, une première place au Championnat panaméricain à Santiago au Chili). À la fin août 1982, il y a visite de l'équipe allemande. Une compétition par équipe montre que l'équipe du Québec n'était pas prête à un tel affrontement. Par contre, de bons entraînements auront lieu avec les membres de cette équipe.

Une attention particulière est donnée à la Certification des entraîneurs nationaux. « Il m'apparaît important d'attirer votre attention sur ce programme de certification et je suggère à tous de suivre ce cours, car dans quelques années il deviendra nécessaire à l'enseignement du judo » (Rapport annuel du directeur technique).

La régionalisation de l'arbitrage se poursuit et se consolide. Plusieurs zones ont une commission qui fonctionne efficacement.

Monsieur Fred Okimura est promu au grade de Rokkudan (6<sup>e</sup> dan). Le Québec compte maintenant 3 Rokkudan et les 2 autres sont : messieurs Hiroshi Nakamura et Raymond Damblant.

#### **1983-1984**

La situation financière est nettement améliorée. Le nombre d'affiliations continue à augmenter.

Pour aider l'Association à canaliser ses énergies, fixer ses priorités et préciser son cheminement, monsieur Jean-Yves Samson agent de développement sportif du secteur sport du Regroupement des organismes nationaux de Loisirs du Québec (RONLQ) est invité à travailler avec l'Association dans la préparation d'un plan triennal.

La Commission provinciale des grades étudie les nouveaux règlements du syllabus de Judo Canada et effectue un travail important en ce qui a trait à la standardisation des techniques du gokyō et de certains kata.

Il est établi que l'aide aux zones ne se fera pas exclusivement par des versements d'argent. L'Association compte apporter une aide directe ou indirecte sous forme de services défrayés par l'organisation centrale de Judo Québec.

La Commission des grades demeure fonctionnelle et efficace.

Le Comité exécutif décide de collaborer très étroitement à la préparation des contenus de cours techniques (5 niveaux) de 225 heures avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (Certificat d'entraîneurs sportifs, UQTR). Une équipe y travaille.

Une loterie de 100 \$ le billet est lancée (300 billets) afin d'augmenter l'autofinancement.

Un appel à tous est lancé à tous les directeurs techniques afin qu'ils inscrivent tous leurs judokas à Judo Québec. Les frais d'affiliation demeurent une part importante d'autofinancement. Malgré cet appel, le nombre d'affiliations continuera à descendre.

**1980-1982**  
**PRÉSIDENT – SERGE A. PIQUETTE**

Monsieur Viateur Trottier entre en fonction comme nouveau directeur exécutif en novembre 1980.

Il se met à la tâche pour régler trois besoins prioritaires :

- Bâtir un système comptable en vue de connaître la situation financière exacte de l'Association et afin de répondre aux exigences du MLCP et des administrateurs. La mise sur pied d'un tel système vise d'abord à contrôler de façon adéquate les opérations financières de l'Association et à doter cette dernière d'un outil de gestion efficace pour les années futures.
- Procéder à une réorganisation administrative. Elle est faite de façon à permettre de recevoir beaucoup plus de travail sans toutefois affectée l'efficacité quotidienne.
- Élaborer le budget 1980-81 pour qu'il réponde aux exigences du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Dans le domaine technique, il est convenu que monsieur Hiroshi Nakamura, directeur technique, se choisisse un adjoint ; cela a pour but de le dégager de certaines tâches afin qu'il soit plus efficace et que l'Association offre de meilleurs services.

Durant cette période, l'Association met sur pied des mécanismes en place afin que les directeurs techniques bénéficient du programme de formation des entraîneurs nationaux.

Une équipe d'entraîneurs est créée ayant pour mission d'aller dans les zones pour entraîner et identifier une relève chez les cadets et les espoirs ; ce projet est partagé financièrement par l'Association et les zones.

Un effort est mis pour améliorer la qualité des tournois. Coupe Canada est encore à l'honneur à Québec (1980-1981).

La grande étape pour la diffusion de l'information est la parution d'un journal qui sera tiré à 1500 copies et qui se voudrait mensuel (Judo-Info vol. 1, no. 1, décembre 1980).

La Commission provinciale des arbitres a pour objectif de promouvoir l'arbitrage dans les zones, d'effectuer une rotation des arbitres nationaux A et panaméricains à titre de chef-arbitre, d'animateur des stages provinciaux, d'officiels majeurs à des événements admissibles sur le plan national et de valoriser le rôle de l'officiel mineur. Neuf zones sur onze ont au moins un arbitre de niveau national. Les arbitres internationaux « A » résidant au Québec sont maintenant au nombre de quatre. On note une collaboration pour les évaluations d'arbitres entre l'Ontario et le Québec (Québec Ouvert, Championnat sportif québécois, Ontario Open). Un comité ad hoc est formé, chargé de produire un rapport de recommandation pour éclaircir certains points (le 20 avril 1980, une vingtaine d'arbitres de niveau provincial B à international avaient apposé leur signature sur une feuille portant le titre de « pétition » dans le but avoué de rendre élective la Commission provinciale des arbitres.

**1979-1980**  
**PRÉSIDENT – ROBERT DOCHE**

Le 16 février 1979, il est proposé que « suite aux derniers développements, monsieur Robert Doche assume la présidence par intérim » (accepté à l'unanimité).

Le 19 juillet 1979, on accepte le principe de la formation permanente d'un comité féminin. Il lui sera demandé de soumettre ses objectifs de façon précise et concise en soulignant que ce comité doit fonctionner dans le cadre de Judo Québec.

Le 15 septembre 1979, la question est posée : l'Association québécoise de judo kodokan devrait-elle fonctionner en parallèle avec l'Association des professeurs de judo du Québec (APJQ) ou devrait-elle l'incorporer à ses structures en faisant partie de l'AQJK ?

Il est décidé à l'unanimité que « les programmes de la formation des cadres fassent partie intégrante de l'administration du judo au sein de l'Association québécoise de judo kodokan inc. ».

À cette même date, le comité féminin s'est déjà réuni une fois et a élaboré les statuts et règlements de la Commission.

Le 22 décembre 1979, une campagne de publicité de financement est en cours pour aller chercher des fonds pour les athlètes Élite et Relève. Le passeport de Judo Canada est obligatoire pour l'année 1980 pour les ceintures marrons et noires (compétiteurs).

Il est décidé de former un comité d'autoévaluation chargé de produire un document de travail sur les structures administratives (deux membres du CA, les deux permanents et une personne extérieure) et que monsieur Hiroshi Nakamura ébauche les critères de sécurité pour la pratique du judo.

Événements majeurs :

- Stage avec Dave Staarbrook, 6<sup>e</sup> dan, du 21 au 26 août 1979 à Sept-Iles.
- Coupe Canada, Québec, 1979.

## **1975-1978**

### **PRÉSIDENT – JEAN CHAREST**

Parmi les faits saillants de cette période, par ordre chronologique.

Le 5 juillet 1975, le nom de « Judo Québec inc. » a été rejeté par le ministère des Institutions Financières. Le nom de la corporation demeure Association québécoise de judo kodokan inc.

À cette même date, il est décidé qu'un passeport soit émis à tous les judokas de grade ceinture verte minimum qu'importe sa catégorie d'âge.

Le 11 septembre 1975, il est accepté à l'unanimité qu'une Commission technique provisoire soit formée d'un représentant des Commissions suivantes (tournois, grades, arbitrage, professeurs) qui verrait à s'adjoindre des personnes-ressources.

Le 3 décembre 1975, cette Commission débute.

Le 30 octobre 1976, deux candidatures sont reçues et étudiées par le Comité exécutif pour le poste de directeur technique. Monsieur Hiroshi Nakamura est engagé. Le 5 février 1977, il est accepté que les judokas féminins se forment un comité représentatif de trois membres.

Le 12 juin 1977 (AGA), formation du Comité de restructuration de la constitution.

Le 4 juin 1978, on décide de former un comité avec budget chargé de faire connaître le judo dans la province (affiches, dépliants). L'Assemblée générale spéciale approuve ce qui suit : « Le nombre d'administrateurs de la corporation Association québécoise de judo kodokan inc. est changé de 20 qu'il était auparavant à 11 et les règlements de la corporation sont modifiés en conséquence ».

Le 3 février 1979, la démission de monsieur Jean Charest est acceptée.

De cette période, on peut retenir :

- Les Compétitions internationales Montréal 1975.
- Les Jeux olympiques de Montréal (1976).
- Un stage (17-18 avril 1976) avec Doug Rogers, médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Tokyo (1964).
- La valorisation et le développement du judo féminin.
- La régionalisation pour développer et accorder du pouvoir aux régions, des visites aux régions.
- Naissance du passeport sportif et reconnaissance des points pour les passages de grade.

À la suite de l'adoption de nouveaux règlements lors de l'Assemblée générale spéciale tenue le 3 mai 1975 à Québec, la province est divisée en 12 zones :

1. Gaspésie
2. Bas St-Laurent
3. Québec
4. Centre du Québec, Estrie
5. Richelieu/Yamaska, Rive-Sud, Sud-Ouest
6. Bourassa, Concordia, St-Louis
7. Mauricie, Lanaudière
8. Laurentides, Laval
9. Outaouais
10. Abitibi/Témiscamingue
11. Saguenay/Lac St-Jean
12. Côte-Nord

Déménagement au 1415, rue Jarry Est.

Montréal se prépare à recevoir les « Compétitions internationales Montréal 1975 ».

## **1973-1974**

Les stages pour professeurs à Chicoutimi (Anton Geesink), Longueuil et Cap-Rouge sont suivis avec intérêt.

« Je crois que la saison 1973-74 fera date dans les annales du judo québécois, puisque l'unité tant souhaitée par beaucoup d'entre nous est enfin une réalité. Plusieurs cliniques ont été organisées par les « nouveaux membres » et la phase finale devrait s'effectuer très prochainement » (Rapport du directeur technique).

« Comme vous le savez sans doute, durant l'année à la demande du Haut Commissariat nous avons eu plusieurs réunions avec d'autres associations de judo de la province. Dans le but d'unifier le judo au Québec, le Haut Commissariat, l'AQJK et ces autres associations ont signé un protocole d'intégration et ce processus est maintenant en bonne marche... » (Rapport du président).

À la fin de 1974, l'Association compte quatre arbitres panaméricains et le Québec est numéro un au Canada.

La Commission des grades augmente ses effectifs à huit personnes.

Les ceintures noires féminines doublent leur effectif.

Des compétiteurs se retrouvent à l'étranger : Allemagne et Portugal (tournée avec l'équipe de Mission Québec 76), Londres (tournoi invitation), Suisse (équipe féminine), Beauvallon (stage et compétition internationale). La nouvelle catégorie « cadets » se révèle un succès (Jeux du Québec, le Tournoi olympique juniors).

Une ombre au tableau : le bulletin d'information de l'Association cesse de paraître, faute de collaboration.

## **1974-1975**

On notera, en particulier :

- La formation de la Commission d'information.
- La formation de la Commission des budgets.
- Un coordonnateur des tournois permanent pour la première fois.
- La tenue d'un congrès à Châteauguay le 15 mars 1975. Quatre ateliers étaient au programme :
  1. Règlements et statuts de Judo Québec.
  2. L'implantation des zones.
  3. L'information et la publicité. On y fait part de la création d'une revue trimestrielle. Il est envisagé la création d'un pamphlet donnant des renseignements d'ordre généraux sur le judo et l'Association.
  4. L'athlète et son Association.